

ACHETER SON TITRE

AGENCES COMMERCIALES
INFORMATION, CONSEIL ET VENTE

Valenciennes – Place du Hainaut

Lignes T1/T2 – Station « Hôtel de ville »
du lundi au vendredi de 9h à 18h
Samedi de 9h à 17h

Denain – Espace Villars

Ligne T1 – Station « Espace Villars »
du lundi au vendredi de 9h à 18h
1^{er} et dernier samedi du mois de 9h à 13h

COMMERÇANTS / PARTENAIRES

Les titres de transport Transvilles sont disponibles dans les points de vente sur tout notre réseau (bureau de tabac, presse...)

Liste disponible sur www.transvilles.com

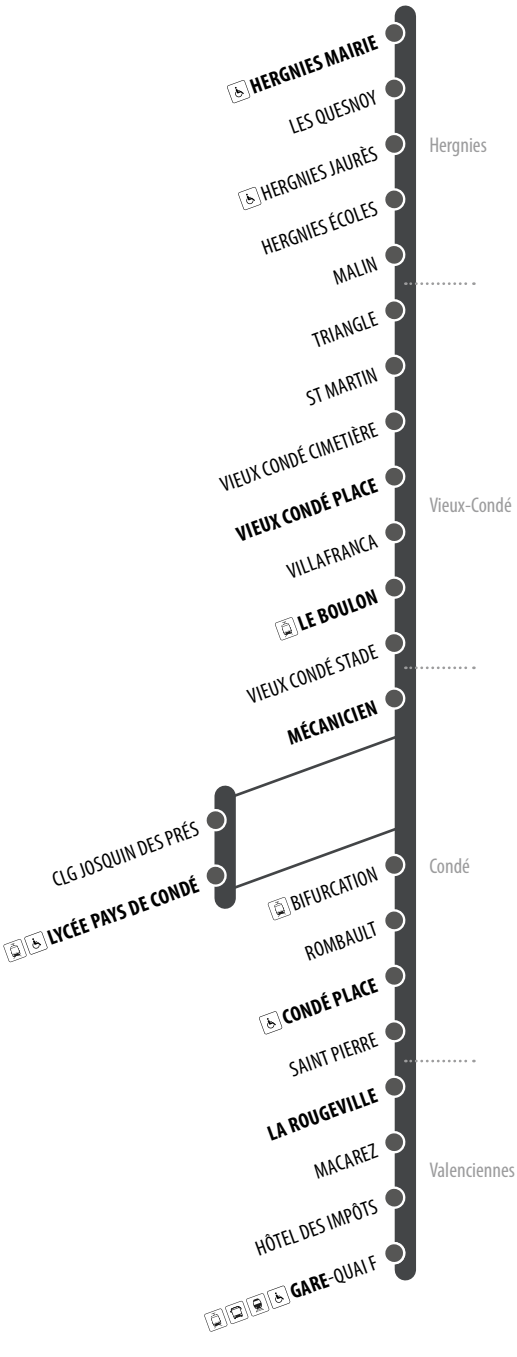
NOUS CONTACTER

ALLÔ TRANSVILLES
03 27 14 52 52

- www.transvilles.com
- Notre application Transvilles
- contact@transvilles.com
- @TransvillesInfo
- www.facebook.com/transvilles



IG02
Plan de ligne
Hergnies
Condé
Valenciennes



LÉGENDE

TER

TRAM

BUS

ARRÊT ACCESSIBLE

HERGNIES MAIRIE → VALENCIENNES GARE

Illigo 2	DU LUNDI AU VENDREDI SCOLAIRES
HERGNIES MAIRIE	06:55 08:00
MALIN	06:59 08:04
VIEUX CONDE PLACE	07:04 08:09
LE BOULON	07:05 08:10
LYCEE PAYS DE CONDE	07:11 08:15
CONDE PLACE	07:16 08:20
LA ROUGEVILLE	07:29 08:33
VALENCIENNES GARE - Quai F	07:34 08:38

Illigo 2	DU LUNDI AU VENDREDI VACANCES SCOLAIRES
HERGNIES MAIRIE	07:00 07:59
MALIN	07:04 08:03
VIEUX CONDE PLACE	07:08 08:07
LE BOULON	07:09 08:08
CONDE PLACE	07:15 08:14
LA ROUGEVILLE	07:27 08:27
VALENCIENNES GARE - Quai F	07:31 08:32

VALENCIENNES GARE → HERGNIES MAIRIE

Illigo 2	DU LUNDI AU VENDREDI SCOLAIRES
VALENCIENNES GARE - Quai F	17:22 18:30
LA ROUGEVILLE	17:28 18:35
CONDE PLACE	17:42 18:47
LYCEE PAYS DE CONDE	17:48 18:53
LE BOULON	17:53 18:58
VIEUX CONDE PLACE	17:54 18:59
MALIN	17:57 19:02
HERGNIES MAIRIE	18:01 19:06

Illigo 2	DU LUNDI AU VENDREDI VACANCES SCOLAIRES
VALENCIENNES GARE - Quai F	17:22 18:30
LA ROUGEVILLE	17:28 18:35
CONDE PLACE	17:40 18:47
LE BOULON	17:45 18:52
VIEUX CONDE PLACE	17:46 18:53
MALIN	17:49 18:56
HERGNIES MAIRIE	17:53 19:00

Pas de service le 1^{er} Mai, les dimanches et les jours fériés

Horaires donnés à titre indicatif, susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de circulation.

Horaires valables du 01.09.2025 au 31.08.2026



IG01

DENAIN
FAMARS



Denain
Maing
Famars

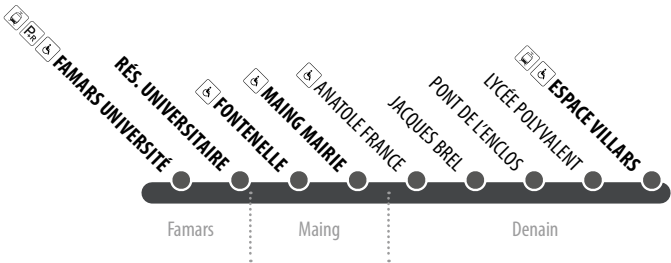
IG02

HERGNIES
VALENCIENNES



Hergnies
Condé-sur-l'Escaut
Valenciennes





FAMARS UNIVERSITÉ → DENAIN ESP.VILLARS

Illigo 1	DU LUNDI AU VENDREDI DE SEPT. À JUIN		
UNIVERSITE	08:05	17:15	18:45
RES. UNIVERSITAIRE	08:09	17:19	18:49
FONTENELLE	08:12	17:22	18:51
MAING MAIRIE	08:17	17:27	18:56
ANATOLE FRANCE	08:27	17:37	19:04
LYCEE POLYVALENT	08:32	17:42	19:08
ESPACE VILLARS	08:34	17:44	19:10

DENAIN ESP.VILLARS → FAMARS UNIVERSITÉ

Illigo 1	DU LUNDI AU VENDREDI DE SEPT. À JUIN		
ESPACE VILLARS	07:10	08:45	18:00
LYCEE POLYVALENT	07:12	08:47	18:02
ANATOLE FRANCE	07:16	08:49	18:06
MAING MAIRIE	07:27	08:59	18:17
FONTENELLE	07:32	09:04	18:22
RES. UNIVERSITAIRE	07:36	09:06	18:26
UNIVERSITE	07:40	09:09	18:30

Pas de service le 1^{er} Mai, les dimanches et les jours fériés

La ligne ne circule pas pendant les grandes vacances scolaires

Horaires donnés à titre indicatif, susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de circulation.



INFOS TRANSVILLES

CLIENTS

Ayez le bon réflexe : validez à chaque montée

Billets ou cartes, abonnés ou non abonnés, la validation est obligatoire à chaque montée, même en correspondance.

Attention !

Un titre non validé, vous expose à une amende.

SALARIÉS

50%
REMBOURSÉS

Bénéficiez de la prime Transport !

Vous utilisez ou souhaitez utiliser les transports en commun pour vous rendre au travail ?
Sachez que votre employeur prend en charge au minimum **50% de votre abonnement.**

Rapprochez-vous de votre employeur pour connaître les conditions d'attribution de la Prime Transport dans votre entreprise.

PASS CB

Avec le Pass CB, votre **carte bancaire** sans contact devient votre titre de transport.

Montez à bord et laissez la technologie **simplifier** vos trajets sur tout le réseau Transvilles.

BIEN VOYAGER

Voici quelques conseils pour bien voyager sur nos lignes



Tenez-vous aux barres et poignées
à votre disposition afin d'éviter toute chute.



Laissez la priorité aux personnes qui descendent
avant de monter à bord des véhicules pour faciliter l'accès.



Laissez la priorité aux personnes à mobilité réduite
et facilitez-leur l'accès aux places qui leur sont réservées.



Voyage des mineurs
Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'une personne âgée de 16 ans minimum.



Vélos et trottinettes
Les vélos, trottinettes, hoverboards et rollers aux pieds sont interdits dans le bus.



Les animaux sont interdits
à l'exception des chiens de non-voyants et des petits animaux enfermés dans un panier.



Interdiction de fumer et vapoter
à bord des véhicules comme le stipule la loi.